

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

**Date des élections:** 14 novembre 1971

### **But de la Consultation**

Il s'agissait de renouveler la totalité des membres de la Chambre du peuple qui, élus en 1967, étaient arrivés au terme normal de leur mandat.

### **Caractéristiques du Parlement**

Le Parlement unicaméral de la République démocratique allemande (RDA), la Chambre du peuple (*Volkskammer*), comprend 500 sièges ; 434 Députés sont élus au suffrage populaire et 66, à savoir les Représentants de Berlin, sont élus par le Conseil municipal de Berlin-Est. Ces derniers ne disposent pas du droit de vote.

### **Système électoral**

Est électeur, tout citoyen âgé d'au moins 18 ans le jour des élections. Les personnes sous tutelle, surveillance ou garde, les malades mentaux, les personnes privées de leurs droits civiques par décision judiciaire et celles emprisonnées par décision judiciaire, ainsi que les détenus, ne peuvent toutefois pas participer au scrutin.

Des listes électorales sont établies dans les circonscriptions ; tout électeur a le droit d'en demander la révision s'il estime qu'une liste est erronée ou incomplète. L'exercice du droit de vote n'est pas obligatoire.

Tout citoyen peut être élu à la Chambre du peuple à condition qu'il soit âgé au moins de 21 ans le jour des élections, et à condition de ne pas être privé de son droit de vote.

Le Conseil d'Etat (*Straatsrat*) fixe, compte tenu de la population de chaque circonscription, le nombre de Députés à élire dans les 67 circonscriptions.

Dans chaque circonscription, les Députés sont élus au scrutin plurinominal majoritaire à 1 tour.

Si un siège devient vacant en cours de législature il est occupé, sur décision de la Chambre, par un des remplaçants figurant sur la « liste d'attente » constituée par les candidats non élus.

## Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Le 24 juin 1971, la Chambre du peuple a fixé au 14 novembre la date des élections.

Tous les candidats figuraient sur une liste unique présentée par le Front national de la République démocratique allemande qui, sous la conduite du Parti socialiste unifié d'Allemagne, regroupe les différents partis politiques et organisations de masse du pays.

Comme lors des élections de 1967, les électeurs avaient le choix entre plusieurs candidats, 584 noms, y compris celui de 199 femmes, ayant été enregistrés sur les listes officielles pour briguer les 434 sièges. Tous les candidats ayant obtenu plus de 50 % des suffrages valablement exprimés ont été considérés comme élus ; le restant des candidats, tous les sièges disponibles ayant été pourvus, a été inscrit sur une liste d'attente par ordre du nombre de suffrages obtenus.


Soixante-six représentants ont été élus ensuite par le Conseil municipal de Berlin-Est.

La *Volkskammer* nouvellement élue s'est réunie le 26 novembre pour nommer les membres du Conseil d'Etat et le 29 novembre 1971 pour approuver la nouvelle composition du Conseil des ministres.

## Données statistiques

### 1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à la Chambre du peuple

Nombre d'électeurs inscrits. . . . .	.11 401 090
Votants. . . . .	.11 227 535 (98,5 %)
Bulletins blancs ou nuls. . . . .	3 196
Suffrages valablement exprimés. . . . .	.11 224 339
<i>Suffrages exprimés en faveur des candidats du</i>	
<i>Front national.</i> . . . .	.11 207 388 (99,5 %)

Formation politique	 Hs TV t'	Nombre de représentants de Berlin	Total
Parti socialiste unifié d'Allemagne (SED)	110	17	127
Parti libéral démocrate allemand (LDPD)	45	7	52
Union démocrate-chrétienne (CDU) . . .	46	7	52
Parti national démocrate allemand (NDPD) . . . . .	16	7	62
Parti démocrate paysan allemand (DBD)	45	7	52
Confédération des syndicats libres alle- mands (FDGB) . . . . .	80	8	ISS
Jeunesse libre allemande (FDJ) . . . . .	36	5	40
Union démocratique des femmes alle- mandes (DFD) . . . . .	30	6	36
Ligue allemande de la culture (DKB) . .	lit	3	22
	434	66	500

## 2. Répartition des Députés par catégories professionnelles

Travailleurs de l'industrie . . . . .	219
Fonctionnaires et employés . . . . .	102
Intellectuels . . . . .	101
Agriculteurs . . . . .	77
Autres . . . . .	1
	500

## 3. Répartition des Députés par sexes

Hommes . . . . .	341
Femmes . . . . .	159
	500

## 4. Répartition des Députés par classes d'âge

21-25 . . . . .	31
26-30 . . . . .	30
31-40 . . . . .	102
41-50 . . . . .	214
51-60 . . . . .	80
au-delà de 60 ans . . . . .	43
	500